

## **Le protectionnisme : ennemi des consommateurs et de l'environnement**

Le mois dernier s'est tenu à Hawaï le sommet réunissant les délégués des économies les plus puissantes, dont l'objectif était de « soutenir l'effort collectif pour négocier un nouvel accord international » pour réduire des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial. En toile de fond, les hommes politiques européens et américains colportaient le protectionnisme en menaçant d'imposer des restrictions aux importations des biens provenant des pays refusant de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Si cet appel représente bien évidemment une bonne nouvelle pour les syndicats et des écologistes ayant plaidé pour l'instauration de telles barrières, il n'en est pas de même pour tout le monde - surtout les pauvres.

En janvier, les dirigeants européens ont suggéré que les entreprises américaines, chinoises, indiennes et autres, devraient être soumises à l'obligation d'acheter des droits à polluer au sein du Système d'Echange de Quotas d'Emissions de l'Union Européenne s'ils veulent vendre leurs produits en Europe. Le représentant américain du commerce a critiqué cette proposition. Pourtant, la loi « Lieberman-Warner » débattue au Sénat américain aurait un effet similaire, en appliquant une taxe carbone aux importations provenant de pays ne maîtrisant pas leurs émissions polluantes.

L'idée derrière un tel protectionnisme est de créer un cadre d'échange où les producteurs européens et américains ne sont pas désavantagés par les restrictions, en termes d'émissions de gaz à effet de serre, qu'ils s'auto-imposent. Toutefois, au lieu d'uniformiser les règles du jeu cela risque d'handicaper artificiellement les différents protagonistes. Ainsi, aux bénéfices mutuels de l'échange, le protectionnisme substituera les pertes du consommateur en termes de bien-être ainsi que la dégradation de l'environnement.

Alors que les bénéficiaires de la libéralisation sont nombreux et dispersés, ceux profitant des mesures protectionnistes sont concentrés et souvent efficaces dans l'usage de leur pouvoir de pression sur les gouvernements nationaux afin de « protéger » leur commerce contre la concurrence. Leur action de pression est d'autant plus efficace que leur discours est relayé par des moralisateurs comme les écologistes qui soutiennent qu'un tel protectionnisme est au service de la planète. Ainsi, la loi Lieberman-Warner a reçu l'aval non seulement des principaux groupes « verts », mais également celui des distributeurs d'électricité ainsi que de leurs syndicats. De même, de nombreux syndicats européens ont salué les appels à des sanctions tarifaires à l'encontre de concurrents non européens.

Contrairement aux apparences, soutenir le libre échange est une cause plus proche de la morale qu'on le croit. Les mesures protectionnistes quelle qu'en soit la nature (subventions « vertes », barrières tarifaires et quotas), nuisent à aux intérêts la fois des consommateurs et des producteurs. En effet, elles gonflent artificiellement les coûts provoquant le gaspillage de ressources naturelles et humaines rares. Ainsi, les consommateurs et les producteurs sont amenés à dépenser plus pour acheter la même quantité de biens et services, ce qui leur laisse moins de ressources à investir dans les nouvelles technologies et à épargner pour la satisfaction de leurs besoins futurs.

Bien que certains soutiennent que les barrières tarifaires pourraient contribuer à la protection de l'environnement, elles restent pour l'instant contreproductives. Elles favorisent plutôt le statu quo dans le sens où elles subventionnent implicitement les producteurs inefficaces, retardant ainsi l'adoption des technologies propres et économes en énergie.

Les pays pauvres souffriront plus des barrières tarifaires environnementales, et avec des effets négatifs à la fois pour les populations et l'environnement. Le protectionnisme implique la réduction des exportations des pays pauvres vers les pays industrialisés. Ainsi, les entreprises locales n'auront pas suffisamment de ressources pour investir dans des technologies plus respectueuses de l'environnement. Pire, elles continueront à utiliser des méthodes de production désuètes et polluantes, ce qui ne favorise pas un usage viable des ressources. Cet effet pervers du protectionnisme pourrait être amplifié si les multinationales réduisaient leurs investissements. Par ailleurs, moins il y a de commerce, moins il y a de création de richesse, ce qui implique moins de ressources disponibles à investir dans la protection de l'environnement.

Le cas Indien est l'illustration typique des folies du protectionnisme. Jusqu'à 1984, le marché Indien de l'automobile était monopolisé par un seul producteur qui produisait un seul et unique modèle – l'Ambassador - qui était inférieure aux standards technologiques et environnementaux et que seule l'élite pouvait se payer. En 1984, l'Inde a entamé l'ouverture de son marché aux fabricants étrangers. Ce processus d'ouverture a atteint son apogée après les réformes de 1991, ce qui a permis à des millions d'Indiens de profiter des bienfaits de la concurrence, notamment en achetant des voitures moins chères, plus sophistiquées techniquement et moins polluantes.

Les idéologues écologistes continuent à distiller leurs prédictions pessimistes quant à l'avenir de la planète, exigeant de tout un chacun de réduire sa consommation, d'avoir moins d'enfants et de moins échanger avec les autres, pour espérer relever le défi du changement climatique. Au vu de l'accumulation gênante de fausses prédictions alarmistes ces dernières décennies, de telles revendications ne devraient pas être prises au sérieux. De telles requêtes peuvent s'accorder avec le programme des protectionnistes, mais elles offrent peu de solutions pratiques pour aider l'humanité à utiliser les ressources naturelles et humaines de manière toujours plus durable.

En revanche, le processus de concurrence étayé par le libre échange entre les nations est intrinsèquement plus apte à induire un usage durable des ressources que l'économie planifiée revendiquée par les tenants de la thèse de l'apocalypse écologique. Le protectionnisme est une voie à éviter car qu'il soit habillé de vert ou pas, il nuit à la fois aux populations et à l'environnement.

Kendra Okonski et Caroline Boin dirigent le programme environnement de l'International Policy Network

